

Septembre 2021

PAT DU PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE

Porteur

Syndicat mixte du Pays Castelroussin
Val de l'Indre

Territoire

PNR de la Brenne et du Pays
Castelroussin Val d'Indre

Indre (36) – Centre-Val de Loire

26 communes pour 86 922 habitants

Dates d'entretien

novembre 2019

Contact technique

Jean-Baptiste du Peuty

Animateur LEADER et PAT

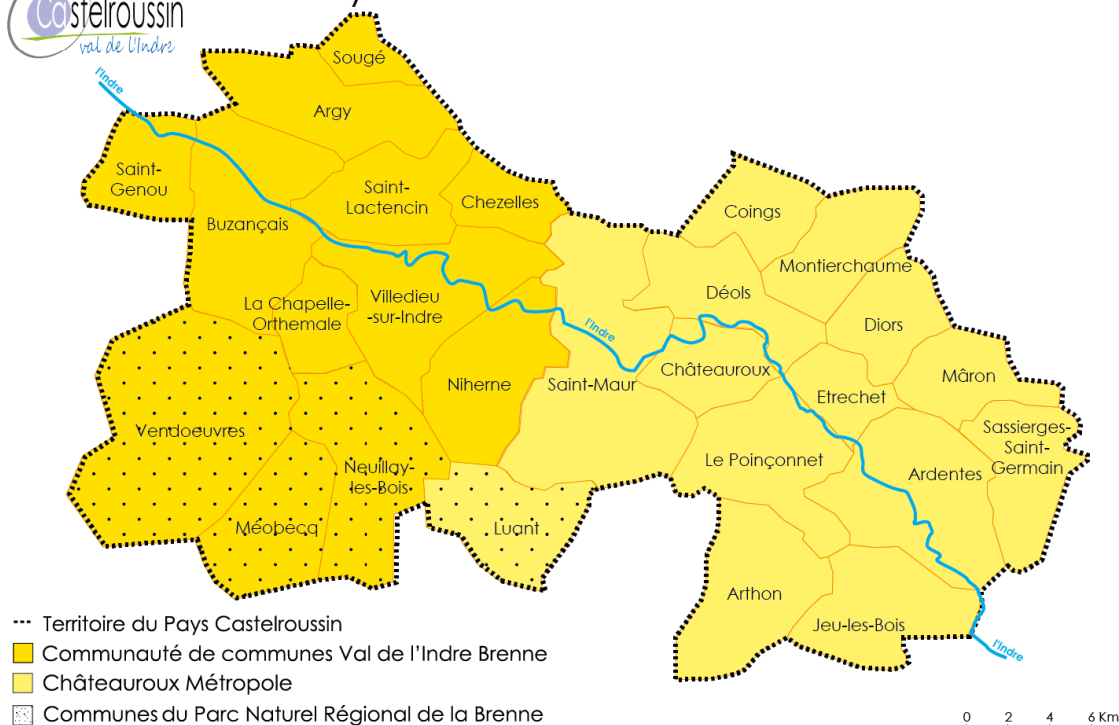
Syndicat mixte du Pays Castelroussin Val
de l'Indre

Tél : 02 54 07 74 59

Mail : alimentation@payscastelroussin.fr



Pays Castelroussin Val de l'Indre



0 2 4 6 Km

Source : Pays Castelroussin avril 2016

TYPOLOGIE

Type de PAT non encore défini

Gouvernance de type agri alimentaire ouvert

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de « fermée » quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et de « ouverte » lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

CONTEXTE TERRITORIAL

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre est un **territoire de projet** qui regroupe la Communauté d'agglomération Châteauroux Métropole (qui concentre 84,5% de la population du Pays) et la Communauté de communes Val de l'Indre Brenne. Il s'agit d'un territoire à **la fois rural et urbain** et qui se caractérise par une forte présence des espaces agricoles, naturels et forestiers : 70% de son territoire est dédié aux espaces agricoles cultivés, 23% sont des espaces naturels et boisés, et 7% de l'espace est urbanisé.

L'économie du territoire n'est pas spécialisée, avec néanmoins les secteurs de la logistique, l'industrie agro-alimentaire et du transport qui se développent progressivement, avec la ville de Chateauroux comme plateforme multimodale du département et une activité touristique en lien avec celle du PNR de la Brenne.

En termes d'agriculture, on retrouve au nord un élevage traditionnel caprin avec valorisation en fromages AOC, une spécialisation en céréaliculture sur des sols à bon potentiel agronomique, une zone humide propre à l'activité piscicole et de l'élevage bovin pour la viande. La majeure partie de la production agricole n'est pas valorisée localement et est **destinée à l'exportation**.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT L'ENGAGEMENT DANS LE PAT

En 2010, l'Association des Maires Ruraux du département et le Conseil départemental prennent l'initiative d'engager **un dialogue autour des questions d'approvisionnement** des établissements de restauration scolaire en produits locaux.

En 2011, une Association des Producteurs Fermiers du Pays Castelroussin (APFPC) est créée, accompagnée du groupement départemental des CIVAM (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural), et dont l'objectif est de rassembler les producteurs du territoire pour **structurer l'offre locale**.

Le Pays s'intègre dans les dynamiques locales liées à l'agriculture et à l'alimentation en travaillant notamment sur les circuits courts alimentaires, aboutissant en 2017 à la création d'une **plateforme d'approvisionnement en produits locaux** de la restauration collective : « Cagette et Fourchette ».

En 2018, les associations locales organisent 2 forums de territoire pour fédérer les acteurs, dégager leurs principales préoccupations autour des enjeux de la relocalisation de l'alimentation et saisir les pouvoirs publics. En 2019, le Pays Castelroussin Val de l'Indre et le PNE de la Brenne se lancent dans un PAT afin de poursuivre l'ensemble de ces dynamiques et les articuler avec le **programme LEADER**.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Pays et PNR de la Brenne s'engagent tous les deux dans un PAT en 2019. Le PNR commence un travail autour du **diagnostic territorial**. En juin 2019, un comité de pilotage est créé pour suivre ce diagnostic. En 2020, les deux territoires **décident de se séparer**, préférant travailler chacun sur leurs propres enjeux, s'agissant de territoires très différents : l'un très rural, l'autre très urbain. Néanmoins, ils finalisent ensemble le diagnostic durant l'année 2021. Le Pays Castelroussin Val de l'Indre entame une phase de **construction de la gouvernance** pour l'élaboration de son PAT en 2021, avec un premier **Conseil Local de l'Alimentation de Proximité (CLAP)** qui a lieu en juin 2021 et des premiers groupes de travail mis en place pour la définition d'un futur programme d'actions pluriannuel. La **labellisation PAT de niveau 1** ainsi que les financements obtenus dans le cadre du Plan de Relance permettront de financer l'opérationnalisation du PAT.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

L'animateur LEADER et PAT du Pays passe l'équivalent de 0,5 ETP sur l'animation de la démarche PAT. Le diagnostic territorial a été capitalisé par un stagiaire.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

La gouvernance est en cours de construction. Elle devrait prendre la forme suivante :

- **Groupe alimentation** : il s'agit d'un organe purement politique constitué de 6 élus locaux.
- **Comité de pilotage** : organe décisionnel composé des élus du groupe alimentation ainsi que des membres volontaires du CLAP
- **Conseil Local de l'Alimentation de Proximité (CLAP)** : organe consultatif, il se compose d'une quarantaine d'acteurs en lien avec le système alimentaire local.

LA COMMUNICATION

Non renseigné

LE FINANCEMENT

Le PAT bénéficie de fonds européens (LEADER 2022), ainsi que de fonds nationaux (Plan de Relance) et régionaux (CRTS 2021-22).

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Cinq grands axes ressortent des travaux sur le diagnostic :

- **1. Projets agricoles pour relocaliser l'alimentation**
Soutenir et Accompagner l'installation agricole pour l'alimentation puis la mise en place d'outils collectifs de transformation
Limiter l'impact environnemental
- **2. Vers plus de produits locaux et bio dans la restauration collective**
Former les professionnels aux changements de pratiques
Aider au développement de l'approvisionnement local de la restauration collective
- **3. Développer l'attractivité des territoires par la valorisation des produits locaux**
allier culture et gastronomie locale
Développer et faciliter l'approvisionnement et la valorisation des produits locaux auprès des restaurants traditionnels et tables d'hôtes
- **4. Accessibilité aux produits locaux pour tous : Sensibiliser / Eduquer**
- **5. Animation et transversalité**

LE PROGRAMME D'ACTION

Il n'existe encore pas de programme d'actions pour ce territoire.

LA MISE EN ŒUVRE DU PAT

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

PAT en cours d'élaboration

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

- Etude pour l'implantation d'une légumerie employant des personnes en insertion (association Solidarité accueil), en lien avec un projet d'atelier de transformation porté par la Banque Alimentaire.
- Etude sur la faisabilité juridique d'un projet sur la ville de Buzançay de mise à disposition de casiers réfrigérés autour du marché afin que les clients puissent récupérer leurs commandes.
- Participation aux Rencontres territoriales « Mettons la main à la PAT » en coopération avec 4 autres territoires de la région afin de s'inspirer des autres démarches PAT.

EVALUATION

Pas d'évaluation prévue à ce jour.

L'ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Pas d'articulation notable avec d'autres dispositifs de politique publique recensée à ce jour.

COOPERATION ENTRE TERRITOIRES

- Projet de coopération « Mettons la main à la PAT » dans le cadre du programme LEADER (2019), échange sur les leviers et les freins à la mise en place d'un PAT avec 3 territoires de la Région Centre Val de Loire
- Le diagnostic territorial a été réalisé avec le PNR de la Brenne
- Partage d'expérience et retours méthodologiques avec le Pays de Valençay en Berry

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

Les financements Plan Relance qui permettent de redonner un souffle à la dynamique

DIFFICULTES ET FREINS

Une gouvernance dès le départ instable, sans porteur de PAT clairement défini

COMMENTAIRES ONPAT

POUR ALLER PLUS LOIN

Site : <http://www.payscastelroussin.fr/actions/circuits-courts.html>



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

